



37^e Congrès fédéral



SOMMAIRE

Dossier **4**

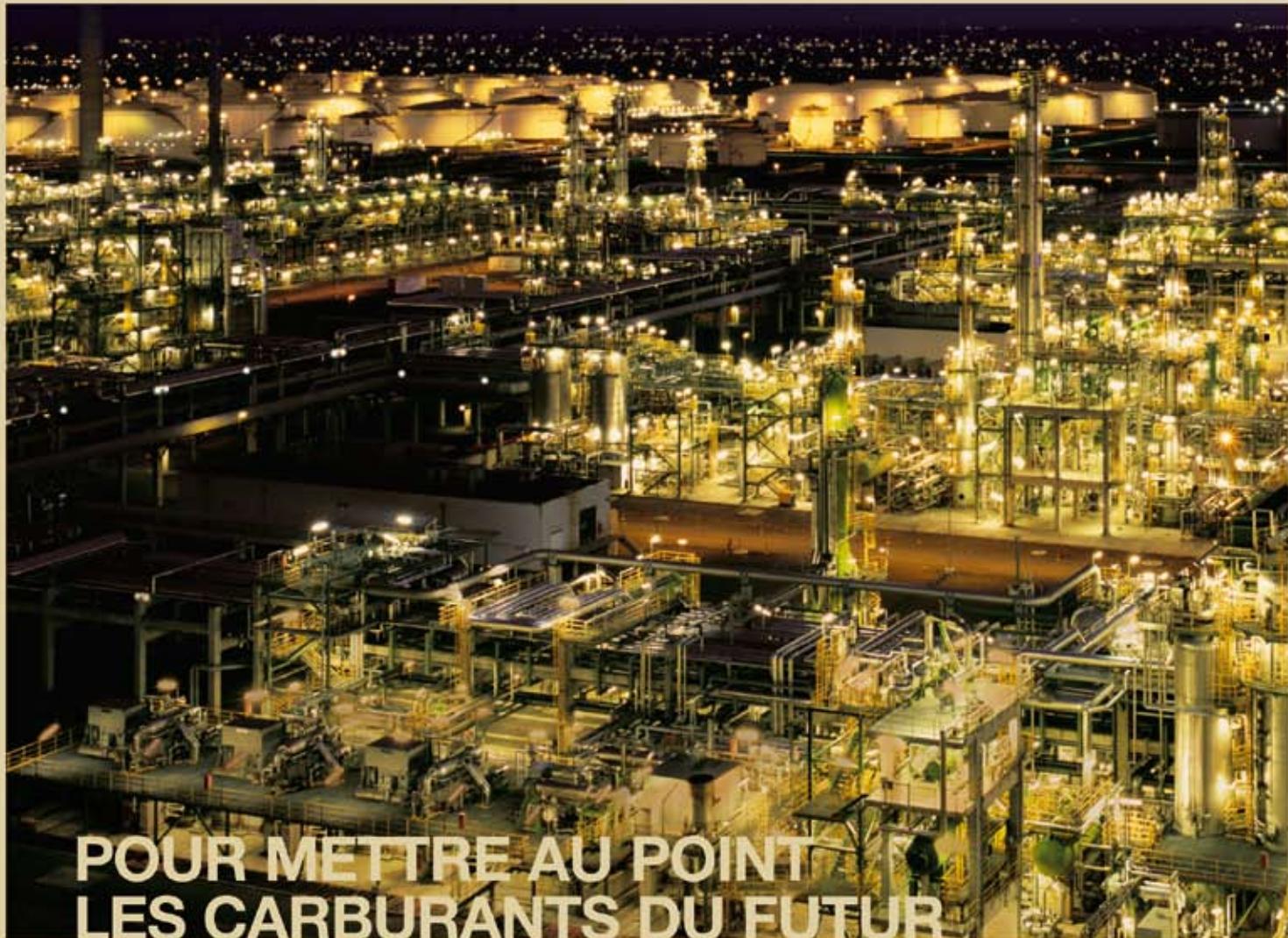
37^e Congrès de la FNIC CGT

Vie fédérale **10**

Journée d'études formation syndicale

Communication **14**

Faisons le point !



POUR METTRE AU POINT LES CARBURANTS DU FUTUR NOUS FAISONS AUSSI APPEL À LA NATURE

Comment concilier demande de carburant et produits respectueux de l'environnement ? Premier raffineur en Europe, Total a été la première société pétrolière à produire et commercialiser des biocarburants et demeure le principal distributeur mondial de gazole contenant de l'ester de colza. Fort de cette position, Total poursuit ses programmes de recherche pour développer de nouveaux produits à partir de biomasse.
www.total.com



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Pour vous, notre énergie est inépuisable.



TOTAL

La période d'attentisme doit s'achever

Ceux qui rêvaient d'une société où les salariés, les retraités, les chômeurs trouveraient réponses à leurs attentes et auraient une vie meilleure... doivent revenir à la réalité.

Le Gouvernement et le Medef s'entendent comme "larrons en foire" pour remodeler la société au service des actionnaires et, par conséquent, contre les intérêts de ceux qui sont les vrais créateurs de richesses.



n°468

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429 - 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 48 18 80 36

Fax : 01 48 18 80 35

<http://www.fnic.cgt.fr>

E-mail) : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : J.-M. Petit

Commission paritaire n°0108S06355

Réalisation : Alliages - 01 41 98 37 97



- Remise en cause du droit de grève.
- Réforme du Code du Travail.
- Remise en cause des 35h (travailler plus pour gagner plus !).
- Contrat unique avec possibilité de licenciement à l'amiable !
- Réforme de la Sécurité Sociale avec casse de la solidarité (franchises médicales – TVA sociale – etc.)
- Attaques contre les retraites au travers des régimes spéciaux.
- Baisse du pouvoir d'achat des actifs et retraités.

Cette liste est loin d'être exhaustive, tant les méfaits de la politique actuelle sont énormes !

Après une rentrée relativement calme, les mobilisations reprennent le dessus.

Le **13 octobre à Paris**, pour la défense des conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, une véritable politique de santé au travail.

Le **18 octobre**, les salariés du public et du privé, sur la remise en cause des retraites. Un véritable accroc dans la politique Sarkozy.

Le **18 octobre**, dans nos industries chimiques, pour exiger une réelle politique industrielle, créatrice d'emplois et de richesses, en capacité de répondre aux besoins des populations. Les Rhodia, les Michelin,... pour s'opposer aux restructurations, à l'exemple de l'annonce brutale de la fermeture de Kléber Toul (2000 emplois directs et indirects) alors que le Groupe Michelin, à qui appartient l'usine, accumule des profits faramineux !

Michelin, qui, dans le même temps, investit en Chine et dans les pays de l'Est avec l'aide des Pouvoirs Publics et donc l'argent des contribuables !

Oui décidément, l'urgence est à agir et la FNIC CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à créer les conditions d'une large mobilisation à partir des revendications des salariés.

C'est ensemble, actifs et retraités, privés d'emploi, que nous devons nous opposer à cette politique ultralibérale et antisociale.

Les nantis ne sont pas du côté des salariés, qu'ils soient du secteur public ou privé ; l'affaire EADS est un symbole, d'un côté une minorité qui se "goinfrent" avec, semble-t-il, une complicité de l'Etat, de l'autre les salariés qui "trinquent" avec 10 000 suppressions d'emplois annoncées ! Sans oublier les parachutes dorés, les stocks-options qui font chaque jour la chronique des journaux !

Oui décidément, il y a quelque chose de malsain dans cette société où les intérêts d'une minorité s'opposent à ceux de la majorité.

Contrairement aux propos d'un Premier ministre, la France n'est pas en faillite et c'est bien la question de la répartition des richesses qui est posée.

A partir des 13 et 18 octobre 2007, amplifions les luttes !!!

37^{ème} congrès de la FNIC-CGT

Pour d'autres perspectives économiques et sociales face



Le congrès de la FNIC se tiendra du 19 au 23 novembre 2007. Comme les congrès précédents, il aura pour objectif de fixer les orientations de la Fédération pour les trois années à venir. Ce congrès se tiendra dans un contexte politique difficile, où le chef de l'Etat, le gouvernement et le Medef entendent bien modeler la société afin que la majorité des individus soit soumise à accepter l'inacceptable pour renforcer les privilèges d'une minorité. Pour atteindre leurs objectifs, une gigantesque machine de guerre contre le monde du travail est en marche.

Règle n°1 : s'attaquer à tous les repères et droits collectifs, (Code du travail, conventions collectives, salaires garantis, qualifications, protection

sociale,...) pour développer l'individualisme et mettre en opposition les citoyens et les salariés entre eux et donner aux entrepreneurs tous les moyens d'asseoir leur politique ultra libérale.

Le 37^{ème} congrès de la FNIC devra être à la hauteur de l'événement. Faire le constat des méfaits de nos adversaires de classe, c'est relativement classique, car c'est ce que chacune ou chacun d'entre vous subit, dans son entreprise quelle que soit son activité. Nous avons l'ambition de dépasser le constat et de donner aux salariés de nos entreprises d'autres perspectives économiques et sociales. Les thèmes abordés dans le document d'orientations du 37^{ème} congrès ont un lien direct avec l'actualité.

Thème 1 : La mondialisation et le syndicalisme.

Pas un jour ne s'écoule dans les entreprises ou dans les médias sans que l'on tente de nous "démontrer" que la mondialisation de l'économie passe par la compétitivité des entreprises qui se traduit inévitablement par de "grandes manœuvres" industrielles, délocalisations, cessions, fermetures d'entreprises, suppressions d'emplois, mise en opposition des salariés des différents pays au nom du coût du travail. En ce sens, les mesures gouvernementales d'exonérations, de casse des droits sociaux, répondent aux intérêts financiers mondiaux qui entendent diriger le monde avec des gouverne-

ments (le G7) à leur service et tenir les pays en état de dépendance du capitalisme mondial.

Comment admettre, dans un monde dit "civilisé" où les technologies, la recherche, ont fait un bond faramineux, que les richesses créées par les salariés n'ont jamais atteint de tels sommets, alors que des populations entières sont soumises aux diktats des multinationales et des gros actionnaires, qui les privent des besoins essentiels (nourriture, eau, énergie, santé, logement).

Face à cela, des coopérations entre les Organisations Syndicales des différents pays, entre les groupes multinationaux, sont indispensables pour faire face au capitalisme et ses ravages. Rien ne se fera sans nos syndicats et leur intervention auprès des salariés, car quelle que soient l'entreprise et son activité en France, en Europe, dans le monde, tous les travailleurs doivent avoir des droits sociaux fondamentaux, ils doivent intervenir dans la gestion des entreprises pour que celles-ci répondent aux attentes des peuples.

Thème 2 : Nos revendications face aux enjeux de société.

C'est dans ce contexte d'ultra libéralisme que le patronat et le gouvernement agissent. Les franchises médicales ou le fait d'être malade et de se

aux réalités du libéralisme

soigner devient un délit. La remise en cause du droit de grève, ou le fait de défendre ses droits ou vouloir en obtenir de nouveaux devient un délit. Dans le même ordre d'idées, le Président de la République donne son appréciation sur le rôle des organisations syndicales où celles-ci seraient au service du patronat.

La suppression des "régimes spéciaux", ou le nivellement par le bas et la banalisation de toutes formes de travail atypiques (travail posté, de nuit, du dimanche, etc.). La TVA sociale, ou le transfert des cotisations sociales dues par les employeurs sur la collectivité. Les heures supplémentaires, ou comment rendre légal le travail au noir. La remise en cause du droit de se défendre devant les tribunaux face à son employeur, autant d'attaques en règle contre la place du travail et sa reconnaissance et la négation de toutes les garanties collectives obtenues par les luttes.



Parallèlement, la rationalisation des productions, les fermetures d'entreprises se succèdent à un rythme effréné, cette stratégie génère des dégâts considérables en terme de capacité de production, de développement, de recherche, de conditions de vie et de travail dégradées dues notamment aux sous effectifs et à la précarité.

C'est la consécration des patrons de droit divin !

Il ne s'agit pas au 37^{ème} congrès de la FNIC, de nous cantonner à faire le bilan de nos actions défensives, trop souvent et dans l'urgence, axées sur des mesures d'accompagnement social aux décisions prises par les entreprises, mais de débattre sur la finalité de l'entreprise en tant que réponse à des besoins économiques et de progrès sociaux. Dans le contexte politique actuel, l'entreprise n'est pas neutre, ses objectifs de rentabilité financière pour les actionnaires dictent la conduite du gouvernement et du Président de la République.

Mais où sont les devoirs de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés et de la population ?

Les richesses créées sont gâchées. En 2006, les entreprises des industries chimiques cotées au CAC 40 ont réalisé 12,64 milliards d'euros de profits dont 34 % ont été distribués aux actionnaires, alors que nos industries souffrent d'un manque évident



d'investissements matériel et humain. Contrairement à ce que prétendent le gouvernement et les patrons, c'est bien le capital qui coûte cher et non le social.

La direction fédérale (CEF) a réaffirmé la nécessité de réorienter les ressources des entreprises, la création des richesses produites vers l'emploi, les investissements, les salaires, la formation, la recherche, la retraite et la protection sociale. Etre plus en capacité dans les entreprises avec les salariés, de peser en amont sur les choix stratégiques, sur la base que le travail n'est pas un coût mais une source de valeur.

Le 37^{ème} congrès sera un moment important pour débattre et prendre les orientations nécessaires sur ces sujets. Des propositions ont été élaborées autour des différents thèmes (voir *La voix* n° 466 de juin 2007). Propositions, si elles sont retenues après amendements apportés par les syndicats, deviendront des décisions à mettre en œuvre.

Toutes décisions si bonnes soient elles, n'auront de réelles répercussions que si le rapport de forces pour les faire aboutir s'installe. Tout dépendra de notre capacité à nous renforcer, tant par un nombre de syndiqués plus conséquent, que celui de renforcer notre corps militant pour améliorer la qualité de vie syndicale. Face à un gouvernement et un patronat organisés et déterminés, nous n'avons d'autres choix que de développer les luttes, ou alors nous situer dans une politique d'accompagnement du capitalisme triomphant pour tenter d'en minimiser les effets par des compromis venant d'une "avant-garde éclairée".

Les syndiqués ont toute leur place dans ce débat, ce sont eux qui portent, avec leurs syndicats, les valeurs de la FNIC et seront en mesure de les défendre auprès des salariés pour que change la société dans laquelle certains entendent nous enfermer.

37e Congrès Fédéral

Repenser notre fonctionnement pour une activité encore plus proche de nos syndicats

Le 37ème Congrès de la FNIC CGT se déroulera du 19 au 23 novembre à Villepinte, dans un contexte politique particulier, où les syndicats devront se prononcer sur la conception du syndicalisme dont nous avons besoin pour défendre au mieux les intérêts des salariés de nos industries.

Depuis le 36ème congrès du Havre en 2004, le moins que l'on puisse dire, c'est que le démantèlement de nos industries n'a jamais atteint un tel niveau. Cette situation conduit à un abandon de grands groupes dans le cadre d'OPA, de fusions, ventes, externalisations, avec la mise en place d'une structuration de PME, PMI allant dans le sens de réduire les forces syndicales en présence.

Tout cela amène l'ensemble des organisations de la CGT à travailler autrement avec en permanence, le souci de l'efficacité pour répondre aux besoins de nos syndicats. Travailler en collaboration avec nos outils interprofessionnels que sont les Unions Locales et les Unions Départementales, développer une activité plus poussée vers les Régions, là où des choix politiques et économiques sont faits dans les organismes tels que CESR ou autres.

En clair, afficher et assurer une présence syndicale au jour le jour en lien avec la réalité du terrain. Nous avons des outils avec les Unions Régionales, qu'il est nécessaire de redynamiser et développer face aux enjeux de société. Développer des démarches soli-

dares, échanger et trouver des convergences avec les syndicats de différentes branches, partager leurs expériences réciproques, continuer et préserver le travail en amont sur tout ce qui touche aux questions de la santé au travail, de la protection sociale, de la négociation de branche, en lien avec la convention collective, socle incontournable de droit des salariés de nos industries.

Avoir une direction fédérale composée de responsables de syndicats, de coordinateurs pour aider à l'impulsion de la mise en œuvre de





nos décisions. Dans ce cadre, le syndicat reste la structure de base pour porter les revendications de la CGT, le syndicalisme avec ses syndiqués, dans une démarche revendicative au cœur de l'actualité.

La FNIC est l'outil fédérateur qui crée les conditions d'initier cette démarche au travers de ses 12 branches professionnelles. Sachant que, plus que jamais, l'avenir du fédéralisme passe avant tout par la construction d'un rapport de forces face aux enjeux de société actuels.

Le point fondamental est également le renforcement de notre organisation. Une FNIC qui se renforce, malgré les milliers d'emplois supprimés, et nos difficultés à assurer la continuité syndicale de la sortie de la vie active à celle de retraité.



Nous progressons, mais demain, dans le contexte politique, il va falloir être encore plus fort. C'est pour cela que l'ensemble

des éléments cités sont étroitement liés, travailler autrement, plus près, plus efficacement, solidaires, cohérents, dans un cadre démocratique qui va de l'entreprise au territoire et jusqu'au niveau national.

Voilà les clés d'un syndicalisme au cœur des préoccupations des salariés, le 37ème congrès devra débattre et en décider.



Quel avenir du raffinage ?

Le 19 septembre dernier, la fédération organisait une conférence de presse en présence des syndicats de la branche pétrole sur l'avenir du raffinage en France.

Cette conférence visait, avant tout, à mettre en avant le désengagement des acteurs traditionnels de la filière pétrolière (Shell, Esso, BP, Total) au profit d'autres acteurs "moins fortunés" !

Cette stratégie vise avant tout à faire une double opération financière :



1. vendre leur raffinerie dans des conditions optimales du fait du niveau des marges et ainsi, éviter de financer les investissements incontournables d'adaptation aux normes environnementales d'ici 2012.

2. investir les ressources dégagées dans l'exploitation, production et ainsi améliorer encore leur rentabilité globale.



Mais ces choix ne seront pas sans conséquence car on est en droit de s'interroger sur la capacité des nouveaux opérateurs, basel, petroplus... à financer ces investissements lourds et s'ils sont réalisés avec quelles contreparties sociales ?

Décidément, les salariés ont tout intérêt à débattre des questions économiques et industrielles et à ne pas laisser celles-ci entre les mains du patronat et de la finance.

Les salaires : les hostilités sont ouvertes !

La question des salaires se pose de jour en jour avec de plus en plus de force. Le marché de dupes proposé par Sarkozy : "travailler plus pour gagner plus" a été perçu par les salariés comme une vérita-

ble provocation. Les 16 milliards d'euros de cadeaux faits en majorité aux grosses fortunes par le biais du bouclier fiscal pendant l'été, n'a certainement pas été de nature à calmer les esprits. Le déve-

loppement des actions sur les salaires se multiplie depuis la rentrée. Certaines d'entre elles expriment des révoltes profondes au regard des injustices quant à la répartition des richesses créées.

Alcan - Carbone Savoie : Notre-Dame de Briançon (73) et Vénissieux (69)

Du mardi 11 septembre au vendredi 21 septembre, les salariés des deux sites ont mené un mouvement de grève qui a complètement paralysé la production. Malgré les divisions, y compris syndicales, la grève a permis d'obtenir une

prime de 500 euros répondant partiellement aux revendications. En effet, les revendications sur la revalorisation des salaires mensuels de 150 euros pour les ouvriers, les maîtrises et les embauches d'intérimaires ont été transformées (dans

des négociations parallèles menées par des syndicalistes de service !) et sans consultation préalable des salariés. C'est la découverte d'augmentations mensuelles de 300 à 400 euros pour certains cadres qui avait mis le feu aux poudres.

Trelleborg à Poix-Terron (08)

L'exigence d'une prime de 500 euros exprimée par les organisations syndicales a permis une mobilisation sans précédent sur ce site. C'était une grande première du mercredi 19 septembre au dimanche 23 septembre dernier.

Là encore, après de multiples pressions et menaces de la direction, les salariés déterminés, sous l'impulsion de leur syndi-

cat CGT, ont contraint l'entreprise à verser une prime de 400 euros.

La direction, malgré sa stratégie de pourrissement du mouvement, a utilisé les huissiers pour intimider les élus et les salariés et a fait "monter au créneau" tout l'encadrement du groupe pour faire cesser le mouvement. Du jamais vu sur ce site dont la lutte est à mettre à l'actif de ce jeune syndicat !

Ces deux exemples démontrent toutes les attentes et les potentialités sur la question des salaires. Pour véritablement gagner durablement, c'est-à-dire sur les rémunérations mensuelles, il faut que ces luttes s'élargissent dans les entreprises, dans les groupes et surtout au niveau national. Ni la France, ni nos entreprises ne sont en faillite, malgré les allégations de Fillon.

Ceca Parentis (40)

Nouveau procès le 13 octobre 2007. Le scandale de l'amiante ne cesse de faire de nouvelles victimes. Quatre nouveaux décès d'anciens salariés de CECA Parentis viennent s'ajouter aux précédents sans compter ceux qui sont déclarés contaminés.

Des chiffres dramatiques qui pourraient malheureusement s'alourdir, car le constat d'une accélération prodigieuse de cette maladie se profile.



Aujourd'hui, les patrons développent des actions visant à remettre en cause la réparation accordée aux victimes de l'amiante.

De leur côté, les retraités de la CECA restent très impliqués dans la lutte aux côtés des victimes de l'amiante, élargir les luttes, c'est là que prend également place la riposte nécessaire à l'offensive patronale.

Le congrès fédéral : le temps fort pour le renforcement !

Outre les débats, les discussions et les décisions politiques et statutaires qui découlent de la tenue d'un Congrès, celui-ci permet également de faire, en toute lucidité, le point de notre situation d'organisation et de définir les ambitions que nous pouvons avoir pour le mandat à venir.

En ce qui concerne l'évolution de nos forces organisées, malgré notre volonté de créer les conditions d'un renforcement substantiel et pérenne de nos forces organisées, nous avons des difficultés à concrétiser nos objectifs, comme l'indique le tableau ci-dessous :

EVOLUTION DU NOMBRE DE SYNDIQUES DEPUIS 2000.

- 2000 : 25 176
- 2001 : 25 613
- 2002 : 25 621
- 2003 : 24 791
- 2004 : 24 612
- 2005 : 24 734
- 2006 : 24 554

Si entre les années 2000 et 2002, nous avons enregistré des progrès, depuis 2003 nous réussissons tout juste à atteindre ou à frôler le 100 %, y compris pour l'exercice 2006 qui, malheureusement, n'est pas encore clos.

En ce qui concerne 2007, les difficultés liées à la mise en place du nouveau système de reversement des cotisations (Cogétise) nuisent à une bonne connaissance de nos forces organisées et pénalisent les organisations professionnelles et territoriales du fait des lenteurs induites. Mais cela n'explique pas tout ! Il y a un véritable problème de qualité de vie syndicale et de fonctionnement dans un bon nombre de syndicats.

Le 37^{ème} Congrès de notre Fédération analysera cette situation, en partant de nos forces, de nos atouts, mais également en ciblant nos faiblesses (déserts syndicaux dans certains territoires, dans les PME et PMI, dans certaines catégories comme les techniciens, agents de maîtrise, cadres mais aussi chez les retraités et les privés d'emplois).

LE RENFORCEMENT : LA CLE DES SUCCES FUTURS.

Depuis 2005, le lancement du Plan National de Syndicalisation a permis de retrouver, dans un certain nombre de syndicats, des réflexes et des démarches en matière de renforcement.

En 2005, nous avons recensé 2679 adhésions nouvelles et 2428 en 2006, ce qui représente environ 10 % de nos adhérents pour chacune de ces années. Pour 2007, nous comptabilisons 566 adhésions nouvelles à la fin août.

Ceci est loin d'être négligeable, mais reste bien en dessous de l'audience, de la confiance des salariés en la CGT et donc de nos potentialités.

Dès 2005, la Direction fédérale adoptait l'objectif d'atteindre les 30 000 adhérents dans les syndicats de la Fédération, ce qui correspond à l'objectif du million pour toute la CGT.

Les 30 000 adhérents auraient pu devenir une réalité si nous n'avions pas perdu autant de syndiqués que nous en avons gagnés !

La preuve :

24 612 adhérents en 2004

+ 2 679 adhésions nouvelles en 2005,

+ 2 428 adhésions nouvelles en 2006,

+ 566 depuis le 1^{er} janvier 2007,

Soit : 30 285 au total.

Cela démontre qu'il est de la responsabilité de chaque syndicat, mais également de chaque syndiqué, de prendre en compte cette donnée incontournable, car :

**RENFORCER LA CGT, C'EST SE
DONNER LES MOYENS POUR
S'OPPOSER AUX MAUVAIS COUPS
POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX
ET DE NOUVELLES CONQUÊTES !**

LES PROCHAINES ELECTIONS PRUD'HOMMALES QUI S'APPROCHENT

2008 sera l'année des prochaines élections prud'hommales dont les résultats seront examinés "à la loupe" que ce soit par le Medef ou par le Gouvernement. Ces résultats pèseront lourds car ils seront révélateurs du rapport de forces

entre les différentes organisations syndicales.

La date de ces élections est d'ores et déjà fixée au 3 décembre, soit un an presque jour pour jour après notre 37^{ème} Congrès. Ceci est un défi pour chacun d'entre nous. Faire gagner la CGT est aujourd'hui primordial pour gagner sur les revendications. Le renforcement de la CGT sera un gage supplémentaire de succès.

LE PRIX MOYEN DU TIMBRE, UNE PREOCCUPATION

Les chiffres du tableau ci-dessous qui indiquent l'évolution du prix moyen des timbres payés par tous les syndiqués de la Fédération quelle que soit la catégorie, expriment clairement que nous sommes loin d'approcher le 1 % (0,5 % pour les retraités) dans les différents syndicats. Rappelons que le 1 % est une décision statutaire de la CGT qui doit s'appliquer à tous.

• 2001 :	9,57 euros
• 2002 :	10,05 euros
• 2003 :	10,45 euros
• 2004 :	10,73 euros
• 2005 :	10,88 euros
• 2006 :	11,12 euros

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la situation devient préoccupante puisque le prix moyen a chuté à 10,33 €, soit à un niveau comparable à 2002, 2003 soit 4 ans en arrière !

Ce taux de cotisation particulièrement bas ne correspond pas à la réalité des syndicats de la Fédération, même si on peut trouver quelques entreprises où les salaires sont très bas.

C'est pourquoi, nous avons pris la décision de conserver le "matériel marqué", c'est-à-dire avec des prix imprimés sur chaque timbre.

Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier du syndiqué qui doit vous être remis par votre syndicat et décider du montant de votre cotisation en fonction de votre rémunération ou de votre retraite, en prenant l'initiative de fixer cette cotisation au plus près du 1 % (0,5 % pour les retraités).

La situation dans les branches



La situation, tant au niveau national qu'au niveau de nos branches, demande de travailler ensemble des convergences d'actions.

Aujourd'hui, les annonces se multiplient que ce soit sur l'augmentation des franchises médicales, l'atteinte au droit de grève, l'allongement pour tous de l'âge de la retraite en s'attaquant, en premier, aux régimes spéciaux, les cadeaux fiscaux pour les plus riches, les suppressions massives de postes dans les services publics, la limitation du Smic et du paiement du travail à un niveau nettement insuffisant pour vivre...

Dans le même temps, le gouvernement annonce l'organisation de conférences dites de "dialogue social" chaque semaine avec les organisations syndicales et le patronat. Mais ne nous y trompons pas ! Prétendre à un semblant de dialogue pour accentuer le libéralisme où l'individualisme remplace les garanties collectives, où seuls s'en sortent ceux qui ont les moyens, reste la finalité du patronat et gouvernement.

Des négociations sur ces sujets traversent toutes nos branches mais là aussi, ne nous y trompons pas, la volonté des chambres patronales de nos 12 conventions collectives n'est pas d'aboutir à de réelles réponses aux besoins des salariés mais de continuer dans la logique du libéralisme en ne concédant rien afin de satisfaire encore plus les actionnaires. La politique menée par le duo gouvernement/patro-



nat n'est que l'opposition permanente entre citoyens, entre catégories de salariés.

Dès à présent, comme quelques branches ont commencé à le faire, débattons avec les salariés de chaque entreprise, chaque atelier, chaque service, de l'augmentation des salaires et d'une progression significative des grilles conventionnelles, de vraies négociations sur la pénibilité au travail. Il est anormal que des salariés puissent voir leur espérance de vie réduite à cause des conditions de travail. La pénibilité est présente dans tous les secteurs, dans les ateliers de production, les services administratifs, les laboratoires, etc.

Il est nécessaire de poser en grand les questions de pouvoir d'achat, de prévention et reconnaissance de la pénibilité au travail, d'égalité professionnelle, de formation professionnelle pour tous les salariés.

Ne laissons plus quelques uns avoir droit à un blindage soigné de leur capital et de leurs intérêts !

Ne laissons plus les citoyens et les salariés servir de boucs émissaires, et sans cesse montrés du doigt !

Appelons les salariés à se mobiliser pour agir collectivement pour gagner des garanties collectives à la hauteur de leurs attentes !



Journée d'études sur la Formation Syndicale

La fédération a organisé, dans le cadre de sa démarche de développement de la formation syndicale, deux journées d'études et de réflexions.

La première journée d'études a eu lieu le 12 septembre 2007 : ont été invités les camarades qui avaient participé à une session de formation en 2006. L'objectif de cette journée était de faire le point, un an après une session de formation, sur l'activité qu'ont pu développer les camarades, les difficultés qu'ils ont rencontrées, ce qui leur semble plus ou moins utile dans le stage suivi, pour leur activité au quotidien.

Les débats avec les camarades font ressortir que l'utilisation qu'ils ont pu faire des outils apportés par le stage colle à leurs difficultés et besoins. Certains aimeraient toutefois avoir des "recettes" toutes faites ou guide référent dans leur activité.

Des journées d'études sont demandées : droit d'alerte, droit d'expertise, maladie/accident du travail, mais aussi stage élémentaire. Les camarades s'accordent à dire qu'ils ont découvert des fondamentaux durant ces stages tels que : salaire socialisé, valeur ajoutée, protection sociale... leur apportant une vision différente de leur quotidien dans l'entreprise qui n'est pas déconnectée des politiques patronales. Tous sont demandeurs de plus de formation politique sur nos droits et acquis fondamentaux.

En conclusion, la démarche entamée par la Fédération et son collectif est la bonne, l'introduction de fondamentaux a "ouvert les yeux" à certains qui sont demandeurs de plus de formation sur les sujets économiques et sociétaux ainsi que sur les fondamentaux de la CGT.

La deuxième journée d'études a été organisée le 19 septembre 2007 : l'objectif était d'échanger avec nos responsables de structures sur les besoins et les difficultés à mettre en œuvre une politique de formation. Y étaient conviés nos responsables de structures, membres du CEF, responsables de régions, coordinateurs, délégués centraux... La

faible participation à cette réunion pose question quant à la prise en compte de la formation syndicale, s'il est clair dans la CGT et dans la fédération, que nos difficultés à mobiliser et construire le rapport de forces nécessitent de relancer la bataille des idées, que cela passe par la formation syndicale, il n'en est pas moins paradoxal que si peu de nos responsables soient venus pour échanger sur le sujet. Malgré cela, les échanges avec les camarades présents furent riches, des réflexions et des pistes ont pu être dégagées.

Sur les difficultés évoquées :

- Le manque de motivation des syndiqués.
- Les structures de proximité en difficultés (UL, UD).
- Le refus de certains syndicats d'aller aux formations de proximité, mettant en cause les contenus, les interventions, ou pour des désaccords politiques.
- Pas ou peu d'offre de formation claire.
- Manque de moyens.
- Le recours à des cabinets "partenaires".
- L'après stage, camarades non impliqués dans l'activité.
- Aussi et surtout, l'absence de politique de formation des syndiqués, des militants dans bon nombre de nos syndicats, coordinations, et groupes.

Cela pose le problème de quelle CGT de demain, le constat est fait que le niveau politique n'y est plus, que nombre de camarades responsables de structures vont quitter le mouvement dans les 2 à 3 ans. On sait aussi que la formation d'un camarade prend entre 6 à 8 ans.

Il est donc urgent de prendre des initiatives pour développer, voire imposer une politique de formation dans nos structures. C'est aujourd'hui que nous formons nos cadres de demain, qu'en

sera-t-il si nous n'oeuvrons pas en ce sens ?

La fédération et son collectif ont depuis plusieurs années mis en œuvre une démarche de développement de la formation syndicale. Nous sommes aujourd'hui à un palier, la fédération ne peut pas à elle seule assurer la politique de formation de tous ses syndicats. Chacun doit aujourd'hui entrer dans la démarche et utiliser tous les moyens dont il dispose pour avoir une véritable politique de formation. Cela passe par tous les niveaux de responsabilité, membres du CEF, responsables régions, coordinateurs groupes, délégués centraux, responsables de syndicats.

Le collectif a dégagé plusieurs pistes :

- Le collectif sera présent au stand de la fédération durant le congrès, un débat pourra être organisé, du matériel sera mis à disposition.
- Un courrier fédéral spécial va être réalisé avec, pour contenu, les propositions de formation de la fédération dans le détail, stages et journées d'études. 500 exemplaires de ce courrier seront distribués au congrès puis envoyés à tous les syndicats.
- Un questionnaire sera réalisé sur les besoins en formation, lui aussi distribué et envoyé à tous nos syndicats.
- Il sera demandé au secrétariat fédéral d'organiser, lors d'un CEF de deux jours, des ateliers de travail sur la formation syndicale.
- Pour 2008, les responsables de coordinations et de régions seront sollicités pour que le collectif puisse avoir une intervention lors de leurs réunions.

La formation de nos militants est essentielle, c'est une certitude, la CGT de demain sera celle des militants que nous formons aujourd'hui. Tous, à tous les niveaux, nous devons mettre tout en œuvre pour que chaque syndiqué et militant puisse avoir une formation. La bataille des idées en dépend, la CGT aussi.

Complémentaire santé :

La sécurité sociale est l'une des conquêtes majeures du monde du travail. Elle assure à chaque salarié une protection de la naissance à la fin de vie. Ses principes fondamentaux, l'égalité de droit et la solidarité ont permis d'étendre à la population, le droit à la protection sociale et le niveau de couverture sociale...

Le patronat n'a jamais accepté de voir prélever sur les richesses produites par les salariés, une part pour financer leur protection sociale. Son action pour récupérer à son profit ce financement qu'il qualifie de "charges", n'a jamais cessé...."

Ces propos, tenus par Bernard Thibault à l'occasion du 60ème anniversaire de la Sécurité Sociale, reflètent des dimensions, plus que jamais présentes aujourd'hui.

L'assurance maladie n'échappe pas à la règle et les réformes successives se sont toutes inscrites dans une même logique : maîtriser les coûts, responsabiliser les assurés sociaux selon la version officielle mais il s'agit, en fait, de transférer de l'entreprise vers le salarié et l'assuré social le financement de la protection sociale.

Le constat est là :

Au niveau des ressources, la part des cotisations employeurs ne cesse de se réduire. Au niveau de la prise en charge des dépenses maladie, la part de l'assuré social ne cesse de progresser directement ou indirectement au travers de sa complémentaire santé.

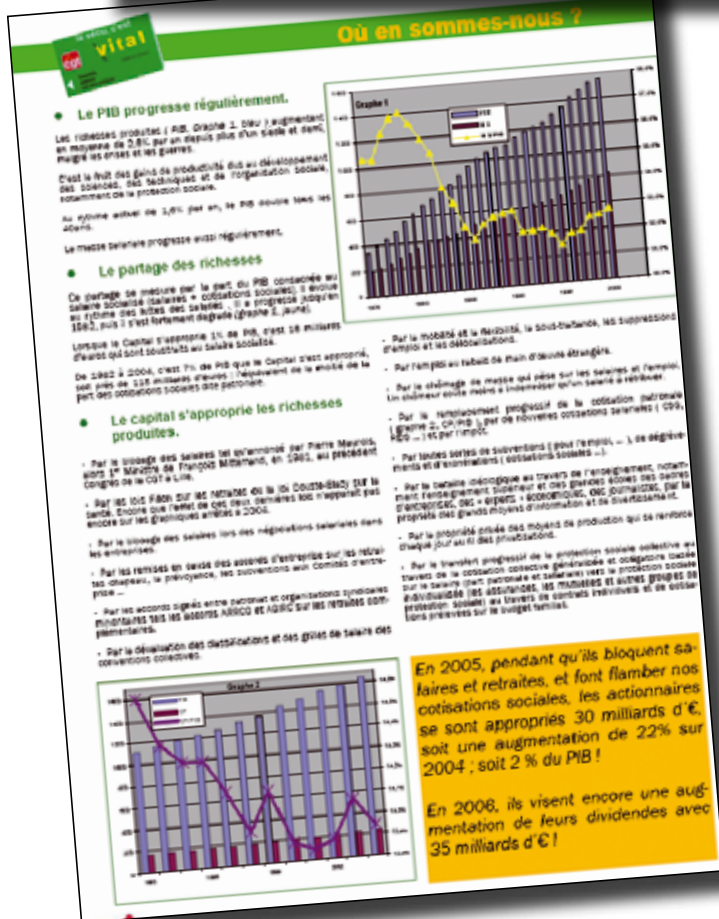
Déremboursement de médicaments ; forfait d'un euro par acte médical ; forfait de 18 euros par acte médical d'un montant supérieur à 91 euros ; forfait hospitalier porté à 16 euros par jour ; dépassement d'honoraires ; non respect du parcours de soins ; ...et la liste pourrait s'allonger dès le 1er janvier 2008 avec la mise en place de franchises médicales... à moins que les salariés s'en mêlent !

Comme on peut le mesurer, la logique gouvernementale, au-delà de ses impacts sociaux graves, notamment sur les plus fragiles et la remise en cause de la logique de solidarité, visent à faire des complémentaires santé des acteurs de plus en plus présents sur les enjeux liés à la santé.

Même si nous devons porter haut et fort la nécessité d'une Sécurité Sociale financée par les richesses créées par le travail et en capacité seule de répondre aux besoins de santé dans une logique solidaire... Nous devons aussi nous préoccuper des enjeux que recouvrent les complémentaires santé car ils sont porteurs aussi de régression sociale ou de progrès social selon leur logique !

Les complémentaires santé sont aujourd'hui incontournables et indispensables et occupent une place importante tant au point de vue de l'accès aux soins qu'en terme de pouvoir d'achat. Mais, elles font aussi l'objet de convoitises compte tenu des masses financières qu'elles drainent de la part des compagnies d'assurances et des banques.

Jusque dans les années 80, la complémentaire santé était gérée, pour l'essentiel, par le mouvement mutualiste. Cette forme de gestion spécifiquement française est, aujourd'hui, non seulement mise en cause par le gouvernement français mais également par l'Europe !



un enjeu revendicatif majeur

Nous devons donc appréhender un double contexte :

1. la volonté politique du pouvoir et du Medef, de transférer tout ou partie du salaire socialisé (dit charges sociales) sur le citoyen en laissant à la complémentaire santé, la charge de remboursement précédemment assuré par la Sécurité Sociale.
2. la volonté des compagnies d'assurance et des banques d'occuper une place prépondérante en matière de couverture santé afin de sortir la santé de l'économie sociale et d'en disposer au travers de l'économie de marché.

Il s'agit donc politiquement de mettre fin à la solidarité entre malades et bien portants et entre actifs et retraités ou jeunes et personnes âgées ! Pour y parvenir, rien n'est négligé : culpabilisation des assurés sociaux, consommateurs excessifs de soins, etc...

Les contrats obligatoires : un enjeu majeur !

De multiples dispositions, lois, directives européennes, se sont inscrites dans le schéma précédemment développé, mais une loi importante mérite que les salariés y prêtent encore plus d'attention : la loi Fillon.

En invitant les entreprises à mettre en place une couverture santé obligatoire réservée aux seuls actifs de l'entreprise, cette loi remet en cause la mutualisation des risques et supprime la solidarité intergénérationnelle si nous n'y prenons pas garde.

Le fait que cette loi prévoit des avantages pour les employeurs et une défiscalisation des cotisations pour les salariés doit attirer notre vigilance. Oubliant qu'un actif est un retraité de demain, démagogie aidant, un employeur tiendra à mettre en avant l'avantage fiscal pour éviter d'ouvrir la négociation sur le devenir de la protection des retraités !

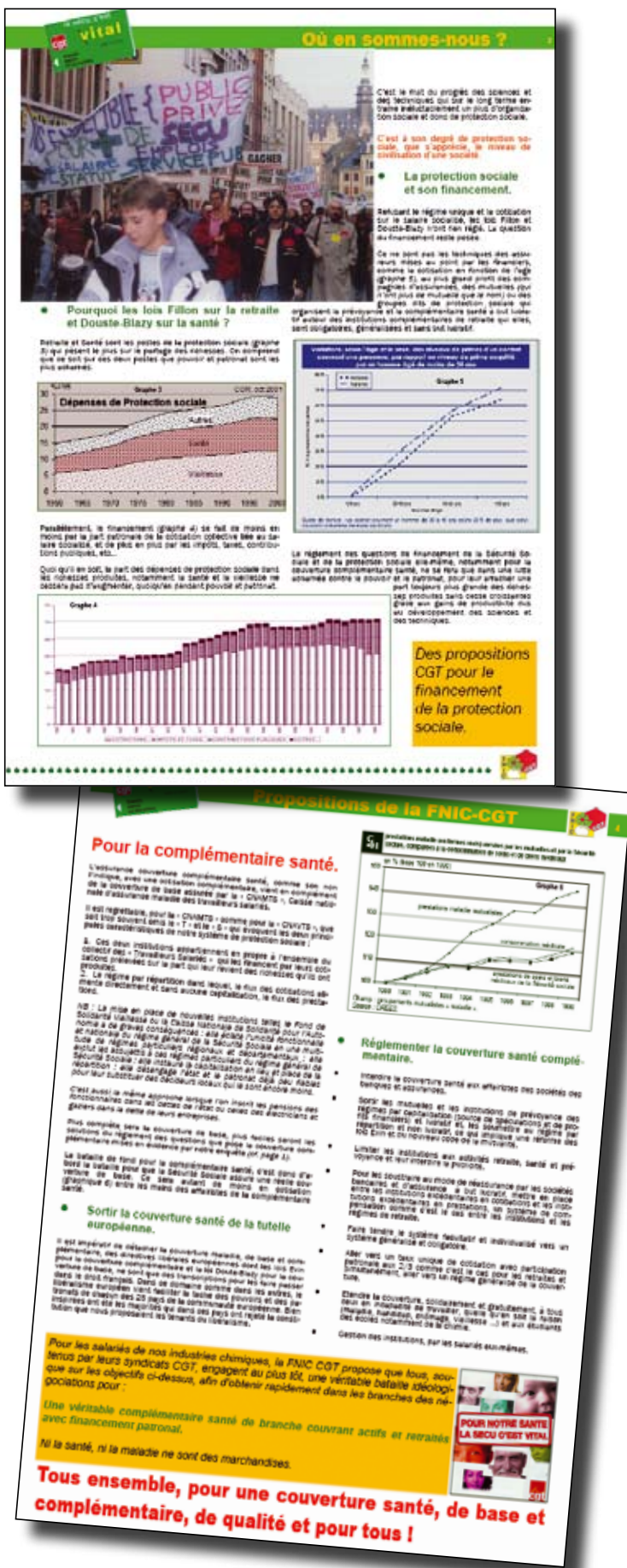
Comment éviter l'écueil et répondre aux besoins des actifs et retraités ?

La Fédération a interpellé à plusieurs reprises ses syndicats pour créer les conditions de mettre en échec les prétentions de la loi Fillon de poursuivre le démantèlement de notre protection sociale et mis en avant quelques pistes :

1. Veillez à ce qu'aucune transaction ne s'engage avec des prestataires (assureurs, mutuelles, prévoyances) sans que ne soient informés le syndicat et ses élus.
2. Informer les salariés qu'il ne peut y avoir de bonne couverture sans que celle-ci intègre les retraités, car les actifs sont des retraités en puissance, et que leur santé de demain dépend, entre autres, de leur activité d'hier.
3. En exigeant, comme le préconise la Fédération, que l'ouverture des négociations à une entreprise fasse, au préalable, l'objet d'une négociation de branche fixant les bases d'un accord minimum.

Le 3^{ème} point est essentiel afin de construire des réponses collectives et solidaires, au niveau de l'ensemble des salariés actifs et retraités d'une branche. Nous savons tous que contraindre les employeurs à un accord de branche nécessitera que les salariés s'en mêlent fortement.

Pour cela, il nous faut ouvrir largement le débat dans chaque entreprise et là encore les syndiqués CGT ont toute leur place, voire ils sont les garants du succès !



A l'occasion du congrès, faisons le point !

La communication est aujourd'hui, au regard des enjeux de société, un outil essentiel pour informer, débattre et convaincre. Nos adversaires ne s'y trompent pas, gouvernement et patronat s'accaparent les médias pour faire passer leur vision et accréditer l'idée que l'entreprise et ses résultats sont la réponse à tous les maux !

Construire des réponses collectives porteuses de progrès social, faire intervenir les salariés, en faire des acteurs de la vie sociale, construire avec nos syndiqués l'organisation dont les salariés ont besoin pour d'autres perspectives que la soumission à la dictature de l'argent... Tout cela passe par une communication adaptée qui permet, engendre le débat, la confrontation d'idées, la construction de convergences.

Régulièrement, il convient de mesurer collectivement si la communication développée correspond bien aux objectifs visés, si chacun de ses destinataires y trouve son compte, si sa forme est adaptée.

A la veille de son 37^{ème} congrès et de la commémoration de son siècle d'existence, la fédération a décidé de consulter en grand ses syndicats et ses syndiqués au travers d'une enquête d'opinion sur l'efficacité de ses outils de communication afin qu'ils soient toujours plus en lien direct avec les attentes de nos syndicats.

Au-delà de cette enquête d'opinion dont les résultats seront un point d'appui pour adapter les outils d'aujourd'hui et construire les outils de demain, cette consultation sera aussi l'occasion de remettre en mémoire, ou de faire découvrir, les différents supports de la fédération à ses destinataires.

Sans dresser une liste exhaustive de ceux-ci, on peut citer entre autres :

- la Voix des Industries Chimiques destinée à chaque adhérent CGT dépendant de la FNIC (6 numéros/an)
- Le Militant destiné, comme son nom l'indique, aux militants et visant à les mettre plus en direct avec l'actualité et la vie de la fédération (2 numéros/mois).

Auxquelles s'ajoutent des publications visant des catégories ou des enjeux spécifiques, à l'exemple de :

La COMMUNICATION de la FNIC CGT

Depuis un siècle, la FNIC CGT s'est attachée à élaborer divers supports de communication à l'information, permettre le débat, construire des convergences. La tâche des idées est aujourd'hui un enjeu essentiel pour la construction de perspectives, bousculer les notions de fait et permettre l'intervention collective pour gagner des droits nouveaux. Syndicats, militants, syndiqués, salariés... autant de « cibles » et donc de supports qui doivent être adaptés ! Et donc toujours le cas ? A la veille de la tenue de son 37^{ème} congrès, la fédération a décidé de s'adresser à ses syndicats pour connaître leur avis sur les différents supports de communication mis à leur disposition. En répondant à cette enquête, chaque syndicat, chaque militant, contribuera à améliorer l'efficacité de leurs outils. Merci de votre participation et de nous retourner cette enquête avant le 15 novembre 2007.

Donnez-nous votre avis

La Voix des Industries Chimiques

Publication mensuelle de la fédération, elle est envoyée à tous les syndiqués du CPE et est chargée de « diffuser » les débats et les résultats de nos travaux. Elle est destinée à tous les syndiqués du CPE et est chargée de « diffuser » les débats et les résultats de nos travaux.

De forme actuelle (grand format) ou d'un format plus petit (format A5) ?

Le contenu est-il intéressant ?

La présentation actuelle vous satisfait-elle ?

Les formats (grand format ou petit format) vous satisfont-ils ?

Les questions abordées et traitées (le contenu) vous satisfont-elles ?

Le contenu est-il intéressant ?

La présentation actuelle vous satisfait-elle ?

Les formats (grand format ou petit format) vous satisfont-ils ?

Le contenu est-il intéressant ?

La présentation actuelle vous satisfait-elle ?

Les formats (grand format ou petit format) vous satisfont-ils ?

Le Courrier Fédéral

C'est le Bulletin d'information de la fédération. Il est destiné à tous les syndiqués de la fédération. Il est chargé de « diffuser » les débats et les résultats de nos travaux. Il est destiné à tous les syndiqués de la fédération et est chargé de « diffuser » les débats et les résultats de nos travaux.

De forme actuelle (grand format) ou d'un format plus petit (format A5) ?

Le contenu est-il intéressant ?

La présentation actuelle vous satisfait-elle ?

Les formats (grand format ou petit format) vous satisfont-ils ?

Le contenu est-il intéressant ?

La présentation actuelle vous satisfait-elle ?

Les formats (grand format ou petit format) vous satisfont-ils ?

- Le courrier de l'UFICT vers les ICTAM,
- Le bulletin de l'UFR vers les sections de retraités,
- Le Coup de Jeunes vers les jeunes salariés,
- Le Travailleur Migrant vers les enjeux liés à l'immigration,
- L'Echo des pharmacies et LAM vers les salariés isolés de ces secteurs d'activités.

Pour finir cet inventaire, le site Internet (www.fnic.cgt.fr) a vu le jour en 2003 et a été relooké dernièrement. A l'heure de l'informatique, des nouvelles technologies, cette réalisation était indispensable et au regard de nos informations, il est de plus en plus visité.

Aux syndicats de la fédération, à nos syndiqués, de nous donner leur avis et leurs attentes.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro afin de faire le point sur l'enquête et les éléments de progrès qui seront mis en place.

2ème Congrès de l'UIS TEMQPIA

(Union Internationale des Syndicats, Energie, Métallurgie, Chimie, Pétrole et Industries Affiliées)

Du 26 au 28 septembre 2007 à Mexico City (Mexique)



Suite au dernier Congrès de la FSM à la Havane, le secrétariat de l'UIS TEMQPIA a considéré nécessaire, pour des raisons d'efficacité, de se dédoubler en deux branches professionnelles distinctes : l'une pour la métallurgie et l'autre pour les autres secteurs.

Ce 2ème congrès de Mexico est donc un congrès fondateur de l'UIS regroupant en fait : Mine, Energie, Pétrole, Gaz, Chimie, Charbon et Eau.

Un congrès remarquablement organisé du point de vue matériel par le syndicat Mexicain de l'électricité. Syndicat très représentatif, d'une approche de classe et politiquement engagé contre les privatisations et la mainmise du capital financier au détriment de politiques industrielles.

Au congrès, 27 pays étaient présents (Brésil, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Cuba, Equateur, El Salvador, Espagne, France, Grèce, Guatemala, Inde, Mexique, Nicaragua, Pakistan, Panama, Pérou, Portugal, Porto Rico, République Dominicaine, Afrique-du-Sud, Soudan,

Venezuela, Vietnam) avec plus de 200 délégués dans la salle auxquels se sont ajoutés les membres des syndicats mexicains, soit au total plus de 300 personnes.

Nous avons assisté et participé à trois jours de débats intensifs. Les délégations étaient essentiellement

composées de militants. Les syndicats sud-américains ont exprimé dans leurs interventions, le rôle historique qui leur est dévolu dans la construction d'une alternative au capitalisme.

Le document d'orientations reflète une prise en compte détaillée des enjeux de société. L'UIS apparaît comme une organisation déjà solide, composée de membres de nombreux pays, bien loin des clichés décrivant la FSM comme une coquille vide.

Les statuts adoptés par le Congrès de Mexico prévoient une souplesse de fonctionnement en ce qui concerne l'adhésion à l'UIS.

Il appartiendra à la future direction fédérale qui sera élue au 37ème congrès fédéral de construire les coopérations de notre fédération avec cette UIS.

Nous publierons sur notre site internet les conclusions approuvées par le Congrès.



OFFERT
" Pour moi, la retraite... "

Un DVD de 20 minutes !

Des salariés dialoguent avec
Bernard Thibault
et Jean-Christophe Le Duigou

LES RETRAITES EN QUESTION

LA PROTECTION SOCIALE EN DANGER

Un numéro exceptionnel de **132** pages



64 pages de guide juridico-pratique

Préparer son départ en retraite ;
la pension-vieillesse ; les autres pensions et allocations ;
les retraites complémentaires ;
les retraites dans la fonction publique ;
les régimes spéciaux ; les autres régimes ;
les compléments de retraite.

30 pages d'explications et de propositions pour les retraites :

- l'échec des lois Balladur et Fillon :
les comptes sont toujours dans le rouge
- les réponses et propositions de la CGT
- la réalité des régimes spéciaux
- quel financement ?
- entretiens, analyses, reportages, arguments

15 pages sur la protection sociale

www.librairie-nvo.com

Bon de commande V0 trimestriel n°9 / 10 Les retraites en question – La protection sociale en danger

Je commande au comptant ☐ Je commande sur compte ☐ (quantité minimum sur compte 20 ex.)

N° du compte diffuseur Tél. Féd.

PASSEZ votre COMMANDE*

Code article 03071009/ Prix unitaire : 6,50 €

Nbr. ex. x 6,50 € = €

Pour les commandes au comptant ci-joint :

Chèque n°

Banque

À l'ordre de la Vie Ouvrière

d'un montant de

* Les invendus ne sont pas repris

(Écrire en lettres capitales, merci)

SOCIÉTÉ

(à préciser seulement si nécessaire à l'expédition)

NOM

PRÉNOM

N° RUE

CODE POSTAL VILLE

BON DE COMMANDE À ADRESSER : Nouvelle SA La VIE Ouvrière

Case 600 - 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 42 - 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 68 66